



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

21 juin 2024



Compte-rendu du Conseil d'établissement du 21 juin 2024

La séance est ouverte à 16h48. Il y a 18 présents à l'ouverture du Conseil d'établissement. Le quorum est atteint.

26 membres ont voix délibératives et 10 voix consultatives.

Voir procès-verbal des membres présents, excusés et absents.

M.Ghewy est désigné secrétaire de séance.

1- Approbation du compte-rendu du conseil d'établissement du 28 novembre 2023.

Les membres du conseil d'établissement ont été destinataires du compte-rendu de la réunion du 28 novembre 2024. Il n'y a pas de remarque ni de question.

Adopté à l'unanimité

Arrivé de 5 membres supplémentaires.

2 - Compte rendu du conseil d'école du 13 juin 2024

Les deux directrices font le compte rendu du conseil d'école qui s'est déroulé le 13 juin 2024. De nombreuses actions ont eu lieu en relation avec notre projet d'école et notre projet d'établissement.

Les actions se sont développées autour du plurilinguisme, de la co-éducation, du développement durable, des apprentissages fondamentaux.

Les directrices ont insisté sur la place des parents dans ces projets.

Les actions pour école encore plus inclusive ont vu l'intervention de Mme I. Ducos.

Une convention avec l'Institut Libanais d'éducateurs de l'USJ a été signé pour mettre en place une action recherche qui touchera tout le lycée.

A cette occasion M Aubin pointe la qualité de la relation entre le lycée et les parents d'élèves.

3 – Bilan des actions et projets

M Aubin donne la parole aux différents responsables des projets de l'année. Il insiste sur la qualité de ses projets. Ces projets sont adossés à notre projet d'établissement.

Projets des équipes de math, semaine des lycées français, semaine de la laïcité, les différents parcours.

Il est impossible de citer tous les projets et actions réalisés cette année.

M Aubin remercie Mme Fakkredine et Myriam pour le travail effectué au niveau des élèves de terminale.

Le travail d'orientation a donné lieu à un forum des universités, des métiers et un séminaire pour les élèves qui souhaitent partir étudier en France. Ces trois actions sont faites réalisées avec le Grand lycée franco libanais.

M Ghewy fait un point sur parcours sup. Tous les élèves qui ont fait des vœux ont obtenus quelque chose au premier tour.

M Aubin en profite pour indiquer que le lycée a obtenu cette année deux boursiers excellence majeur, ce qui est exceptionnel.

Mme Ghattas présente les actions du parcours santé.

M Ghewy présente le travail effectué dans le cadre du parcours artistique et notamment le partenariat signé avec le syndicat des artistes plasticiens du Liban.

M Aubin remercie Mme Abir Attallah et M. Ghewy pour ce projet qui va se poursuivre avec la signature d'une convention entre le lycée et ce syndicat.

On peut aussi noter le travail de la Web radio avec deux grands directs en plus des autres émissions.

On peut aussi noter la très belle prestation de nos élèves dans le cadre de l'action Ambassadeurs, Ambassadrices en herbe.

4- modification du règlement intérieur :

Monsieur Aubin présente une demande de modification des horaires du site de V1.

Cette modification a déjà été présentée au comité des parents et des professeurs. Elle a également l'objet d'une communication au CVL.

Elle permettra de se mettre en conformité avec le code de l'éducation en permettant des séquences de 55mn. Elle permettra d'avoir une récréation de « 11h32 à 12h07 » un peu plus longue (35 mn au lieu de 25). Cela donnera plus de temps aux élèves pour prendre leur repas et leur laissera le temps d'aller à la nouvelle cafétéria qui ouvrira ses portes à la rentrée de septembre.

Les conséquences sont un décalage de 35 minutes des deux « grosses sorties » et une dernière plage horaire de la journée déduite d'une demi-heure. Il y aura également un inter classe de deux minutes pour fluidifier les déplacements des élèves.

M Aubin en profite pour annoncer que la spécialité Numérique et Sciences Informatique (NSI) ouvrira en première à la rentrée.

Adopté à l'unanimité

5 - installation de la Commission Hygiène Sécurité et Condition de Travail :

Depuis des années, la commission hygiène, sécurité et conditions de travail, ne respectait pas dans sa composition, le texte officiel.

A la demande des personnels, cette commission a été installée officiellement et se réunira pour la première fois le lundi 1^{er} juillet.

Elle comprend :

- 7 représentants personnels dont :
 - 5 représentants des personnels enseignants : 3 représentants du 2nd degré dont 1 de droit français et 2 de droit libanais) + 2 représentants du 1^{er} degré (dont 1 de droit français et 1 de droit libanais)
 - 2 représentants des personnels non enseignants
- 7 représentants des personnels d'administration : le proviseur, le proviseur adjoint, la directrice adjointe libanaise (DAL), la directrice administrative et financière (DAF), la directrice d'école française 1^{er} degré, la CPE, 1 représentant des personnels administratifs.

6 - Voyages scolaires :

M Aubin demande propose un tarif maximum pour les voyages scolaires de 2500\$.

Mme la COCAC adjointe demande si ces voyages peuvent concernés une classe complète. M Aubin répond que c'est difficile.

Il rappelle que dans un établissement privé comme Verdun, il y a une demande des parents et que ces voyages participent à l'image d'ouverture de l'établissement, à son attractivité.

Contre 4 pour 19

Le tarif maximum de 2500 \$ par élève et par voyage est adopté

7- point sur les travaux :

Mme Salam, Directrice Administrative et Financière, fait un point sur les travaux. 22 salles de classes seront équipées en clim et chauffage pendant l'été.

Une cafeteria est créée sous le préau. La première phase de travaux d'une salle polyvalente est engagée. A terme cette salle sera équipée en salle de spectacle.

Divers travaux de sécurité sont prévus cet été en façade et sur les escaliers e secours.

M Aubin rappelle que la sécurité des élèves et des personnels est une priorité absolue.

M. Aubin profite de ce dernier CE pour remercier les partantes, Mme MINASSIAN et Mme ABOU KHALED pour leur engagement et leur souhaite bonne chance pour la suite.

Mme PICOT COCAC adjointe et M. HOUARI, directeur régional de la Mission laïque française, remercient à leur tour les partants pour leur investissement.

La séance est levée à 18h30.

Le Président du CE

Le secrétaire de séance

Jean-Marc AUBIN

Benoit GHEWY

